



Réseau d'Actions Paisibles des Anciens Combattants pour le Développement Intégré de tous au Burundi  
(RAPACODIBU/MEMBRE IANSA)  
Asbl. agréée par Ordonnance Ministérielle n° 530/130 du 22 Janvier 2009  
Siège Social: Boulevard du 28 Novembre en face de l'Hopital ROI KHALED bureau N°6  
B.P. 3170 Bujumbura II  
Tél. +257 79 584 081, +257 75 910 045  
Email. rrapacodibu@yahoo.fr, www.rapacodibu.org

**RAPACODIBU/40/2010**

**Bujumbura, le 27 Mai 2010**

**Objet :** Transmission du rapport sur  
l'observation des élections du  
24/05/2010.

A Monsieur le Président de la  
Commission Electorale Nationale  
Indépendante

à

**BUJUMBURA**

Monsieur le Président,

Qu'il nous soit permis de venir auprès de votre haute autorité pour vous transmettre le rapport sur l'observation des élections des Conseillers Communaux, en date du 24/05/2010.

En effet, Monsieur le Président, le Réseau d'Actions Paisibles des Anciens Combattants pour le Développement Intégré de tous au Burundi est une Association sans but lucratif qui s'est donné la mission d'agir pour la consolidation de la paix et la promotion du développement par le biais de la réduction et la prévention de la violence et surtout en période électorale.

Ainsi, par lettre d'accréditation n° 016 du 19/05/2010, la CENI nous a autorisés en qualité d'observateur national de suivre de près le déroulement de cette activité d'une importance capitale pour l'avenir de notre pays.

D'après le constat de nos observateurs qui ont été déployés dans sept provinces du pays, nous sommes en droit de déclarer que les élections se sont bien déroulées. En effet, entre autres constatations, nous pouvons relever que :

- a) il n'y a pas eu de confrontations entre les membres des différents partis politiques.
- b) Il n'y a pas eu de port d'armes par des personnes non autorisées.
- c) Tous les électeurs se sont bien comportés du début jusqu'à la clôture de l'activité.
- d) Les ex-combattants ont particulièrement affiché un comportement exemplaire lors de ce scrutin en ne trouvant pas l'ordre et la tranquillité des électeurs comme certains.

- e) Les forces de l'ordre ; c'est-à-dire la Police et l'Armée ont été partout déployées dans l'ordre et la discipline pendant toute la journée et toute la nuit, chose qui n'est pas facile.
- f) La synergie des médias a inondé tout le monde avec des informations chaudes, très intéressantes, en provenance de toutes parts et totalement dépouillées de passion ou d'exagération.
- g) Les observateurs nationaux et internationaux, ainsi que les mandataires politiques se sont bien comportés face aux électeurs, en général et aux membres des bureaux de votes en particulier.

Néanmoins, comme le proverbe Kirundi le dit : «**Nta nyambo iba nziza ngo ibure agahonzi.**» Il y a eu quelques petits manquements comme :

- a) Quelques électeurs qui se sont présentés sans avoir les papiers requis, à savoir la CNI ou les récépissés. Il s'agit entre autres des soldats qui venaient d'arriver de la Somalie.
- b) Certains bureaux de votes n'ont pas directement démarré à l'heure planifiée.
- c) Les isolements n'avaient rien d'intimité comme cela ce doit. Il a été possible de voir les gestes posés par les électeurs qui y entraient.
- d) Les fouilles des électeurs au sortir des isolements n'ont pas été scrupuleusement effectuées pour s'assurer qu'ils n'emportent pas certaines ou la totalité des cartes.
- e) Certains électeurs se sont présentés avec des cartes qui ne sont pas les leurs, mais bien celles des homonymes.
- f) Les infirmes et les femmes enceintes ou autres invalides n'ont pas bénéficié la dérogation de les laisser voter en priorité, c'est-à-dire bien avant les personnes bien portantes afin de ne pas les faire trop attendre sous le soleil.

En guise de recommandations, nous demanderions :

- a) A la CENI de veiller à corriger tous ces petits manquements afin que les prochains scrutins soient des plus parfaits.
- b) Aux Représentants des partis politiques d'accepter le verdict des urnes. Et pour certains non satisfaits, ils sont appelés à saisir la Justice.
- c) A la Communauté internationale, qu'elle continue à suivre de près le déroulement des élections afin de jouer pleinement le rôle d'arbitrage.
- d) Aux radios, qu'elles améliorent encore davantage leurs prestations en recrutant pour l'occasion notamment des journalistes swahiliphones et anglophones.
- e) Aux Forces de l'Ordre, qu'ils soient davantage vigilants car, les prochaines élections sont encore plus critiques.

- f) Enfin, aux jeunes et surtout aux ex-combattants de continuer un comportement digne, en évitant les joutes oratoires et les rixes qui ne feraient que ternir l'image de notre pays.

Avant de mettre un point final à ce succinct rapport portant sur le déroulement des élections communales du 24/05/2010, nous voudrions réitérer nos sentiments de reconnaissance à l'endroit de la CENI pour avoir mis sa confiance en nous confiant cette mission d'observateur national.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre très haute considération.



CPI :

- Monsieur le Directeur des Pays-PNUD au Burundi
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du Bureau Intégré des Nations-Unies au Burundi
- Monsieur le Représentant de l'Union Européenne au Burundi
- Madame la Représentante de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
- Madame/Monsieur le Représentant(e) des ONG nationales et Internationales (Tous)
- Madame/Monsieur le Directeur Général des Radios/Télévisions (Tous)